

Réf: Dossier N° 145804

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JMAL-G S.A.L.U »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody-Angré cité les manguiers, A 20 M DU SUPERMARCHE CITYDIA, Lot 151, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 04 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JMAL-G S.A.L.U »

Objet : L'achat, la vente et la commercialisation de marchandises diverses, et plus particulièrement de vaisselles, location de bâches, chaises et effets relatifs à l'évènementiel et à l'organisation de tous évènements à caractère festif ou autres, en ce compris tous accessoires s'y rapportant soit directement, soit indirectement. L'évènementiel de façon générale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody-Angré cité les manguiers, A 20 M DU SUPERMARCHE CITYDIA, Lot 151, Ilot 7

Dirigeant(s) : Mme AHO EPSE AGBASSI EVELYNE ANNE GNIHAIN
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09097 du 05/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°49529/GTCA/RC/2022 du 05/10/2022

